

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2024-022SEANCE DU **JEUDI 15 FÉVRIER 2024**

Le jeudi 15 février 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 9 février 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 24
Nombre de Membres présents : 18	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 6	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Héléne BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Daniel DAMMERY pouvoir à Chantal BOISNIER, Sophie LAGREE pouvoir à Jean-Luc DUPONT, Anne LUMEAU pouvoir à Christelle LAMBERT, Héléne BELLUT pouvoir à Jean-François DAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE pouvoir à Lucile VUILLERMOZ, Laurent BAUMEL pouvoir à Françoise BAUDIN.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Anne LUMEAU, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Héléne BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-Jacques LAPORTE, Laurent BAUMEL, Yoanna DESROCHES, Corinne RUFET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Eric MAUCORT

Convention avec l'association Voyages en guitare pour la mise en oeuvre du festival Voyages en guitare en 2024

L'association Voyages en guitare met en œuvre le festival intitulé « Voyages en guitare ». Il se déroule à Chinon du vendredi 20 au dimanche 22 septembre 2024, et décline plus de 40 concerts de guitare dont un certain nombre programmé autour de patrimoine bâti et paysager de la Ville.

Il a pour but :

- De faire découvrir cet instrument au travers de ses expressions les plus variées (blues, classique, baroque, flamenco, jazz, rock alternatif, swing, tzigane...);

- De participer à l'animation de la Ville de Chinon et ses lieux patrimoniaux durant les Journées Européennes du Patrimoine, chaque troisième dimanche de septembre.

En retour, la Ville de Chinon :

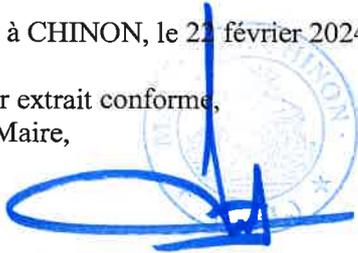
- Prend en charge les frais artistiques d'une partie de la programmation à hauteur de 8000 € (ce montant est subventionné par la Région à hauteur de 38% via le PACT) ;
- Met à disposition gracieusement le site de la collégiale Saint-Mexme ainsi que deux agents techniques de l'Espace Rabelais pour accompagner les concerts s'y déroulant ;
- Met également à disposition le matériel logistique nécessaire au déroulement de l'évènement ;
- Le service culturel de la Ville de Chinon accompagne l'association sur le suivi administratif du festival.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :

- **AUTORISE** M. Le Maire ou M. DUCHESNE, Adjoint délégué à la culture à signer la convention entre la Ville de Chinon, l'association Voyages en guitare.

Fait à CHINON, le 22 février 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 29/02/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.